

02.07.1950 10h
ordinaire

René Quillivic (1879-1969)
Nommé officier de la légion
d'honneur
en 1926



Maquettes :



le mou-àir
du chagrin
monument aux morts
pour la commune de Plozévet 1950
quillivic
1950

Président : Le Bail

secrétaire : Le Guellec C

- **Echange amiable de terrains** : un terrain de 2956.87m² provenant des voies déclassées du chemin de fer donne au SE sur le terrain de Mr Alain Guillou époux Le Bas (père de Alice). La commune souhaite l'acquérir pour y créer un centre rural.
- **Grosses réparation aux écoles** : descriptif.
- **Moto pompe** : présentation de devis. On décide l'achat d'une pompe portée par une remorque. Coût total 700 000F + accessoires décrits en détail. Vote de la totalité et demande d'aide a posteriori.
- 4000F au conducteur de chantier.
- Sursis d'incorporation :

Le Bars Pierre Livet de Nantes

Fontignie Pierre 1^{ère} année au centre d'enseignement touristique de Paris.

Gourret Alain : 2^{ème} année d'école nationale professionnelle d'horlogerie de Besançon.

- Reconnaissance et fixation du tracé du **chemin de Lestréouzien**.
- **Location d'un terrain à la SNCF pour y construire un préfabriqué de 30m de long**, bâtiment qui servira à une colo SNCF en été et de **cantine scolaire**, voire de centre rural .Ce terrain est au fond de la place de la gare. Voici les conditions :
 1. 1F/an sur 25ans avec conditions.
 2. du 1^{er} oct au 1^{er} juillet, il servira de cantine.
 3. La commune de Plozévet mettra à disposition de la SNCF pour ses colonies, les locaux nécessaires à 2 colonies de vacances de 100 enfants chacune dans les 2 écoles.

Il manque sur le cahier manuscrit des délibérations, ce document trouvé dans les archives des monuments :

Le Conseil Municipal,

Considérant que l'adjonction d'une plaque portant les noms des Morts de la guerre 1939-1945 au monument actuel élevé à la mémoire des morts de la guerre 1914-1918 est impossible pour des raisons matérielles autant que d'esthétique;

Considérant que ce dernier monument aux morts est considéré comme un des plus beaux de la région et que toute transformation risquerait de détruire un ensemble unanimement apprécié;

Considérant par ailleurs qu'il est intéressant d'augmenter le patrimoine artistique de la commune dans une région fréquentée par des nombreux touristes, tant Français, qu'étrangers;

DECIDE :

- 1° L'érection d'un monument distinct à la mémoire des morts de la Guerre 1939-1945.
- 2° d'en confier l'exécution au statuaire René QUIILLIVIC, auteur du monument actuel des morts de la guerre 1914-1918 et de nombreuses oeuvres remarquables, tant dans la commune, que dans le Finistère et diverses autres régions de la France; certain qu'il saura faire cadrer ce monument avec l'ensemble existant dans l'ancien cimetière entourant l'église.
- 3° Demande l'autorisation de faire une souscription publique.
- 4° Demande que le dossier soit transmis à M. le Ministre de l'Intérieur pour l'octroi d'une subvention.

Pour copie conforme:
Le Maire,

